

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 27 Février

## Patriotisme et Humanité

Il sera longtemps encore question de l'important débat auquel les affaires d'Orient ont donné lieu à la Chambre des députés. Il est permis de dire qu'il a fait honneur au Parlement et à la France elle-même.

Contrairement à ce qui se passe trop souvent, les orateurs qui y sont intervenus ont maintenu la discussion à la hauteur où elle devait rester pour provoquer, de la part de la Chambre, une indication à la fois honorable et utile, relativement à la politique, qui en face de l'empire ottoman, doit être celle du gouvernement français.

Cette politique, qui est une politique de paix et une politique d'humanité, a été fort bien comprise et fort bien pratiquée par l'ambassadeur de la République française à Constantinople, M. Paul Cambon, auquel il n'a manqué, de la part du quai d'Orsay, qu'un appui parfois un peu plus énergique, pour réussir à défendre avec plus d'autorité et d'efficacité encore les malheureuses victimes de la barbarie turque.

Quelque difficile et aussi quelque compliquée que puisse être la tâche de la diplomatie, il y a une question qui prime tout, c'est la question d'humanité.

Plus que toute autre nation européenne, la France, au point de vue de ses traditions et du maintien de son influence, aussi bien qu'en raison du désintéressement que sa situation politique et géographique lui permet d'apporter dans cette grave affaire, où elle peut jouer un rôle de conciliation si élevé et si utile, a le devoir de s'inspirer de cette considération trop souvent méconnue par les compétitions qui se trouvent en présence.

Les faits, à peine esquissés par le *Livre Jaune*, sont là pour crier la vérité dans toute sa sinistre horreur, jamais, dans les belles contrées où les Turcs, depuis plusieurs

siècles, ont semé la désolation intellectuelle et morale, en même temps que la ruine et la stérilité matérielle, leur domination n'est montrée plus sauvage qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et n'a juré davantage, par ses actes odieux, avec toutes les lois du progrès, de la civilisation et de l'humanité.

« On ne peut supputer, a dit avec une entière vérité un orateur, le nombre des morts que par la quantité des ossements qu'on retrouve. » Et il a cité des villes qui respiraient l'aisance, où il ne reste plus ni une âme ni une pierre. Voilà ce qu'a fait la force régulière.

Sur les points les plus divers de l'empire ottoman, les choses se sont passées et se passent encore ainsi. Ce n'est que lentement, très lentement, quand il y est arrivé, que le détail de ces faits monstrueux est arrivé à la connaissance du monde civilisé. Il semble que l'Europe ait eu honte de tous ces attentats et de tous ces meurtres qu'elle n'avait pu empêcher et que, de parti pris, elle se soit bouché les oreilles pour ne pas entendre ces cris désespérés et voilés les yeux pour ne pas apercevoir ces fleuves de sang.

Que les divers cabinets, effrayés par la perspective des conflits que risque d'entraîner la solution de la question d'Orient, s'interposent au nom de la paix du monde, ils ne font que leur devoir. On pourrait se demander toutefois si le meilleur moyen de ne pas mettre le feu aux poudres est de commencer par tirer des coups de canon.

Le rôle de la France est de s'efforcer d'arrêter dans cette voie ceux qui voudraient s'y précipiter.

C'est au nom de sa sympathie pour la Grèce qu'elle doit tenir à Athènes le langage de la prudence et de la sagesse. C'est au nom de l'humanité qu'elle doit, l'heure venue, agir à Constantinople.

Qu'on le croie bien, les manifestations de l'opinion qui, dans les camps les plus opposés, s'est rencontrée sur ce commun terrain du patriotisme et de l'humanité, — ces manifestations n'auront pas été super-

flues. Elles ont montré que la France n'a rien perdu de sa vieille générosité et que, quoi qu'on fasse, quoi qu'on puisse dire, elle sera toujours du parti des opprimés contre les oppresseurs, des victimes contre les bourreaux.

Dans la réponse qu'il a faite aux interpellations qui lui étaient adressées, M. le ministre ne s'est fait applaudir qu'en s'engageant au nom du gouvernement, à mettre exclusivement le concours de la France « au service des causes qui intéressent la civilisation et la paix. » Il a promis que « la volonté de l'Europe, qui s'est fait sentir à la Grèce, saurait bien s'imposer au sultan. »

C'est là ce qu'il faut demander, c'est là ce qu'il faut surtout vouloir.

Dans cette affaire si grave, les deux grandes causes du patriotisme et de l'humanité marchent de pair. La première commande de défendre avant tout la seconde. C'est là le devoir, comme c'est l'honneur de la France.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### A la Chambre

Dans sa séance de jeudi, la Chambre a continué la discussion de l'interpellation Vaillant, sur les mesures à prendre contre le chômage.

Après une vive discussion, M. Lemire dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à se faire présenter sans retard, un rapport d'ensemble par le Conseil supérieur du travail et à hâter la discussion des lois sur le travail. M. Boucher, ministre du commerce déclare accepter cet ordre du jour qui est voté à une grande majorité.

### Conseil de cabinet

Les ministres se sont réunis jeudi en conseil de cabinet, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le conseil a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Le ministre des affaires étrangères a entretenu ses collègues des événements d'Orient.

— Des vagues renseignements que j'ai pu recueillir, il résulterait que, s'étant éprise d'un jeune chevalier, elle se serait enfuie du monastère pour courir le joindre.

— Et ce chevalier habiterait actuellement le Quercy ?

— La prieure le croit ainsi. En rapprochant certaines circonstances, en examinant bien les événements qui se sont passés dans le grand prieuré de Toulouse, il est logique de penser que le gentilhomme, cause de mes peines, réside dans ces parages. Il y a mieux, j'ai lieu de croire que ce misérable est commandeur de l'un des quatre bénéfices de Malte compris dans ton diocèse. C'est pourquoi je viens te conjurer de m'aider de tout ton pouvoir à découvrir les coupables.

— En quoi te serais-je utile, mon ami ? Je n'exerce aucune autorité sur ces religieux. Ils relèvent de leur grand maître seul. Le souverain pontife et le roi de France lui-même seraient mal venus à intervenir dans leurs affaires intérieures.

— Que me révéles-tu là ? Dans ce cas, à qui m'adresserai-je pour obtenir justice ?

— J'avoue que ta question me rend perplexe.

Le baron parut navré et nerveux en même temps. Il saisit fébrilement la poignée de son épée.

— Pourtant, il faut que je retrouve ma fille, et je ne mettrai un terme à mes investigations que lorsque mon but sera atteint. La prieure de St-Cyprien, madame de Las-sale, qu'une sorte de scrupule a empêché, me

### Obsèques de M. Le Royer

Les obsèques de M. le Royer ont été célébrées jeudi après-midi. Le corps avait été exposé sur un catafalque dressé dans l'appartement du défunt, 22, rue Soufflot.

C'est là que le pasteur protestant, M. Fontanès, a dit les dernières prières.

Il était trois heures et demie quand le cortège s'est mis en marche. Les honneurs militaires étaient rendus par une compagnie du 102<sup>e</sup> avec drapeau et musique. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Loubet, président du Sénat, Darlan, ministre de la justice, Magnin, vice-président du Sénat, Millaud, sénateur du Rhône, de Selves, préfet de la Seine, et Gailleton, maire de Lyon.

La famille était représentée par des parents éloignés du défunt.

Derrière le corbillard de première classe, venaient le général Tournier, représentant le président de la République, les ministres ; MM. Méline, Barthou, Hanotaux, Lebon, Billot, Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat des postes, le bureau et la délégation du Sénat, de très nombreux sénateurs et députés, la délégation du conseil municipal de Lyon et les assistants.

Le cortège s'est rendu au cimetière Montparnasse. Le corps a été déposé dans le caveau provisoire de la Ville, devant lequel ont pris successivement la parole : le pasteur Fontanès et MM. Loubet, Darlan et Bernard Lavergne.

### Les patentes

La commission des patentes, après une discussion très longue, a décidé d'exempter de la patente les sociétés coopératives de consommation administrées gratuitement, ne comptant pas d'adhérents et dont les associés auraient une cote mobilière inférieure à 25 francs. Les autres sociétés coopératives seraient assimilées à des maisons de commerce.

### L'Hygiène dans l'armée

Le *Journal officiel* publie ce matin le rapport du ministre de la guerre sur les progrès de l'hygiène dans l'armée, en 1895-1896.

C'est une publication périodique et réglementaire, mais qui a, en ce moment, un

semble-t-il, de fournir toutes les données qu'elle possède, m'a dit : « Cherchez dans le Quercy ». Je suis accouru ; me voilà, disposé, décidé à fouiller jusqu'au dernier village, afin de découvrir Marguerite.

— Que Dieu te vienne en aide ! De mon côté, je souhaiterais de te servir utilement, mais je n'ai guère l'espoir de seconder tes recherches. Tu n'ignores pas, d'ailleurs, que je te suis tout dévoué.

— Merci, mon ami. Au revoir !

Le baron sortit, sans plus de cérémonie, du palais épiscopal, au hasard des rues qui s'ouvraient devant lui.

Il arriva ainsi jusqu'au pont Valentré, pareil à un homme inconscient, traversa ce vieux monument sous les arches duquel les eaux, subitement grandies, du Lot, grondaient luisantes sous les reflets des reverberes que l'on commençait d'allumer. De là, il se dirigea vers l'admirable fontaine des Chartreux qui versait ses flots verts dans le cours furieux du fleuve. Ici, il fit une halte, s'appuya du parapet, et plaçant sa tête dans ses mains, parut s'abîmer dans des réflexions amères.

Bientôt la nuit eut couvert l'horizon, quelques étoiles percèrent la voûte céleste, telles que des diamants dans une chevelure brune. La ville, tumultueuse encore, envoyait au baron des bruits intermitants de carrosses qui roulent, de cloches sonnantes l'angelus, de cris d'orfraie juchées sur les tours de la cathédrale ou du pape Jean XXII. Puis c'étaient, à ses pieds, des vagues se brisant aux

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

## DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

### A CAHORS

Le vingt-quatre octobre 1787, la diligence de Montauban à Cahors déposait dans cette dernière ville un gentilhomme toulousain, âgé de cinquante-cinq ans environ. Grand, légèrement vouté, le visage labouré d'une longue estafilade, les vêtements blanchis de la poussière des routes, on le vit mettre pied à terre sans même songer à payer ses frais de voyage, puis se diriger en toute hâte vers l'Evêché.

D'une main nerveuse, il fait battre le lourd marteau du palais épiscopal et attend.

Un bonhomme, coiffé d'une toque de velours à glands noirs, le visage rasé, se présente et demande au visiteur à qui il désire parler.

— A Monseigneur, dit-il, et tout de suite.

— J'ignore si Monseigneur est visible en ce moment-ci ; il y a quelques minutes à peine, il était en conférence avec le Chapitre de la Cathédrale.

— Le seul moyen de le savoir, c'est de vous en informer auprès de sa personne. Au reste, annoncez-lui que le baron de Guirandol vient à Cahors pour lui faire une communication de la plus haute importance.

— J'y cours, répondit aussitôt le serviteur de l'Evêché.

En un clin d'œil, celui-ci était de retour, car il avait déjà entendu parler de messire de Guirandol, qu'il savait être un ami de son maître.

Le gentilhomme fut introduit.

— Enchanté de te voir et de te serrer la main, mon brave Jean, s'écria Mgr de Nicolaï, en allant au devant de son visiteur. Mais qu'est-ce donc qui me vaut cette agréable surprise ?

— Un malheur qui m'arrive ; le déshonneur peut-être de mon nom. Ma fille... Marguerite...

— Parle, dit le prélat, dont la voix s'était émue et qui regardait son interlocuteur d'un œil où se lisait soudain l'inquiétude.

— Eh bien, elle a, un de ces jours, disparu du monastère des dames de Malte ; la prieure m'a annoncé, hier matin, cette triste nouvelle. Maintenant, je cherche ma fille.

— Où était-elle, lorsqu'on a constaté son absence ?

— Au couvent où je l'avais fait entrer — dans la maison que l'Ordre de Malte possède au faubourg St-Cyprien de Toulouse.

— En effet, j'avais perdu ce détail de vue, et puis Marguerite aurait pu aller dans un autre monastère ; mais continue.

caractère d'actualité parce qu'elle répond aux attaques dont le service de santé des armées a été l'objet de la part des impressionnistes, et aux assertions fantaisistes d'un sénateur socialiste qui prétendait qu'on n'obtenait aucun résultat sérieux, malgré les dépenses faites dans les casernes.

Le dernier rapport qui a été rédigé pour l'année 1894 par M. le général Zurlinden constatait encore dans l'année 3060 cas, de fièvre typhoïde et 530 décès. En 1895, ces chiffres ont été respectivement de 2557 et 503. Ils sont tombés en 1896 à 2442 et à 441.

Nous sommes bien loin du chiffre 963 qui exprimait, en 1886, la mortalité typhoïdique ; il a diminué de moitié, alors que l'effectif des troupes est sensiblement plus considérable qu'autrefois.

Le même progrès a été dû, en ce qui concerne la variole, à la vaccination et à la revaccination obligatoires.

« Sans doute », ajoute le général Billot, « la scarlatine, la rougeole comme la grippe, sont toujours extrêmement fréquentes. Le service de santé attribue la multiplicité et le renouvellement de ces manifestations épidémiques au contact avec la population civile constamment renouvelé par l'arrivée incessante dans les casernes, des réservistes, des territoriaux, des hommes à la disposition, etc., etc... »

« La fréquence des congés et permissions, si considérable depuis que la répartition du contingent tend progressivement au recrutement régional, est un des facteurs importants de ces poussées épidémiques. C'est un point de vue nouveau, mais qui peut être vrai. En ce cas il faudrait faire passer les recrues par un sanatorium. »

**Rapatriés de Madagascar**

Port-Saïd, 25 février.

Le *Polynésien* est parti pour Marseille avec quarante passagers de la marine, dont huit convalescents ; cinq passagers de la guerre, dont quatre gendarmes et un légionnaire, comprenant deux convalescents, en tout quarante-cinq passagers, provenant de Madagascar. Un décès a eu lieu en cours de route. Il n'existe à bord aucune maladie entraînant la quarantaine.

**Acquittement d'Arton**

Judi Arton comparait devant le jury de la Seine. Le fameux corrupteur de députés venait purger sa contumace dans l'affaire de corruption de fonctionnaire, qui au mois de mai 1893 lui avait valu une condamnation à la dégradation civique, à cinq ans de prison et à 400,000 francs d'amende, pour avoir corrompu l'ex-député Sans-Leroy que le jury, par son verdict, a déclaré ne pas avoir été corrompu.

Cinq témoins seulement avaient été cités, l'ex-député Sans-Leroy, M. l'expert Flory, MM. Deschamps, remisier, Chautard, caissier, et de Boudard, propriétaire.

Arton a toujours l'air souriant, gogue-

aspérités des rochers avec un roulis farouche.

Épuisé par l'insomnie, l'inquiétude et la fatigue du voyage, il s'assoupit un instant bercé par les rumeurs incertaines qui l'entouraient.

Tout à coup il se sentit doucement tiré par les pans de sa tunique. On lui parlait à mi-voix sur un ton étrange.

Il se retourna vivement.

— Qui est-là ? dit-il.

— Pardon, seigneur, lui répondit aussitôt une femme dont les traits palis s'estompaient dans la nuit. Vous souffrez, sans doute... Je vous ai vu passer au crépuscule... Je vous ai suivis des yeux, car il me semble vous avoir aperçu quelque part... Où, je n'en sais rien, et comme je vous ai vu chagrin, je me suis permis de vous accoster... Excusez ma hardiesse, seigneur... Je ne vous veux aucun mal, au contraire...

— Qui êtes-vous ?

— Une pauvre fille que tout le monde conspuie parce que j'ai reçu un don que peu de personnes possèdent. J'erre çà et là de ville en village, logeant sous le grand toit du bon Dieu quand je suis loin de Cahors.

— Que voulez-vous de moi ?

— Rien, si ce n'est vous rendre service, s'il y a lieu. Et qui sait, si je ne pourrais pas ?

— Je n'y saurais compter ; allez-vous en, laissez-moi à mes soucis, si non ma botte...

— Tout beau, seigneur ; oseriez-vous frapper une femme ?

— Je ne vous demande qu'une chose, dis-je, éloignez-vous de moi, ou bien je vais vous y

contraindre.

— Soit, mais avant de m'écarter d'ici, sachez bien qu'en m'employant auprès de vous, vous ne tarderiez pas à apprécier l'utilité de mes services.

Le baron réfléchit rapidement à la singularité des réponses de l'inconnue. Après tout, pensa-t-il, essayons de tirer parti de cette rencontre bizarre.

Mais tandis qu'il se posait une série de questions contradictoires, elle lui tourna le dos et se disposait à partir.

— Ecoutez ! lui cria-t-il.

— Elle s'arrêta et attendit.

— Soyons précis. Une seconde fois, je vous demande votre nom et pourquoi vous êtes venue à ma rencontre ?

— Qui je suis ? Je n'en sais rien. On m'appelle la *Badernotte*, parce que je suis née, paraît-il, dans ce quartier des Badernes, où j'ai passé ma jeunesse chez un forgeron qui m'a élevée et nourrie jusqu'à sa mort. Le plus souvent je loge dans une grotte ouverte parmi les ruines du cirque romain. Entre temps, je tire la bonne aventure un peu partout, dans les châteaux ou les maisons de paysans, chez les grandes dames et chez les artisans. Il m'importe peu, du reste, pourvu que je gagne un peu de pain. Pour vous, seigneur, en ma qualité de devineresse — car je suis devineresse également — j'ai compris le motif secret de votre peine, et comme j'ai la conviction de pouvoir y mettre un terme, je n'ai pas hésité à vous adresser la parole.

De plus en plus surpris du langage de cette

**Bons de l'Exposition de 1900**

Le premier tirage de l'année des Bons de l'Exposition de 1900 a eu lieu jeudi après-midi, au Crédit foncier.

Le bon série 233, numéro 7406, gagne 500.000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs :

Série 275, numéro 7.673.

Série 53, numéro 2.942.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs :

Série 24, numéro 8.065.

Série 82, numéro 2.724.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

Série 9, numéro 5.790.

Série 81, numéro 8643.

Série 106, numéro 1.532.

Série 136, numéro 3.381.

Série 146, numéro 8.435.

En outre, 150 autres bons gagnent chacun un lot de 100 francs.

**A CUBA**

On télégraphie de Madrid :

Des nouvelles de la Havane annoncent que les brigades des généraux Gasco, Segura et Ruiz ont successivement atteint et battu les forces commandées par Maximo Gomez qui ont dû reculer et se disperser après avoir perdu beaucoup de monde.

Tous les passages conduisant à la province de Matanzas et à celle de Las Villas sont occupés pour empêcher les insurgés de s'y réfugier ; des troupes sont massées de l'autre côté, de manière à leur couper la retraite vers l'Orient, tandis que sept colonnes opèrent entre les deux lignes et s'efforcent de cerner le cabecilla.

**Affaires d'Orient**

**Imminence d'une solution**

Londres, 25 février.

Une note communiquée aux journaux dit

que la plus grande activité a régné au Foreign-Office dans l'après-midi et dans la soirée d'hier.

Lord Salisbury a eu de longs entretiens avec les représentants des grandes puissances.

Il est maintenant certain que ces puissances sont tombées complètement d'accord sur la solution immédiate de la question crétoise.

Il est entendu qu'une importante déclaration à ce sujet est sur le point d'être faite.

Vienne, 25 février.

On assure que les puissances sont d'accord sur la solution à apporter à la question crétoise. Cette solution sera divulguée très prochainement, peut-être même demain.

Il est probable qu'il s'agit d'une note collective à la Grèce formulant certaines demandes auxquelles il sera indubitablement de son intérêt de faire droit immédiatement.

**Le blocus de la Crète**

On télégraphie de la Canée :

Le blocus de l'île est complet. Les amiraux ont ordonné aux embarcations des navires de guerre helléniques de ne pas demeurer amarrées au quai.

Pour les besoins du service du port, elles devront arborer le pavillon blanc.

Les commandants des escadres ont également décidé d'envoyer aux navires des différentes puissances, qui se trouvent à Platania, l'ordre de faire feu si les troupes grecques avançaient.

Les amiraux ont décidé de mettre la plaine de la Sude sous la protection des puissances. En outre, trois navires de guerre ont été envoyés devant Platania où se trouve le quartier général du colonel Vassos ; c'est la confirmation en fait du blocus.

**A bord du « Suchet »**

Une dépêche de la Canée à l'agence Havas dit que le croiseur français *Suchet* a recueilli à Sitia environ 300 blessés chrétiens et musulmans, qui sont soignés à bord.

**Les troupes turques**

Constantinople, 26 février.

Les préparatifs militaires continuent activement ; le transport par chemin de fer des troupes à destination de Salonique est déjà commencé.

Paris, 26 février.

Le *Gaulois* reçoit en dernière heure, de son correspondant à Londres, la dépêche suivante que nous reproduisons, bien entendu, sous les plus expresses réserves :

Par suite surtout de l'attitude très énergique de la Russie, le Roi Georges a déclaré accepter les conditions des puissances.

**La Peste de l'Inde**

Plymouth, 27 février.

Les voyageurs arrivés hier de Bombay déclarent que la peste a été bien plus grave qu'on ne l'a dit ; ils disent que jusqu'à ce jour 12,000 personnes en sont mortes. L'un

femme à l'aspect tantôt franc, tantôt empreint de mystère. M. de Guirandol voulut connaître la vérité au milieu de ces énigmes qui aiguillonnaient son angoisse.

— Eh bien, continua-t-il, prouvez-moi que que je ne suis pas dupe d'une mystification de votre part. Dites-moi d'où je viens et où je vais.

— Qu'à cela ne tienne, seigneur. Hier, vous étiez à Toulouse et vous vous êtes rendu en toute hâte à Cahors à la recherche de quelqu'un qui vous est cher.

Le baron, stupéfait, sentit un long frisson parcourir son corps. Il était bouche bée ; ses yeux, démesurément ouverts, plongeaient leurs regards dans ceux de Badernotte, qui n'eut pas le moindre tressaillement.

— Si tu me dis, s'écria-t-il, où est cette personne, je te donne dix mille livres, — ta fortune.

— Hélas ! pas encore, répondit-elle ; cependant je le saurai et vous en informerai, mais à une condition.

— Laquelle ? parle, parle vite.

— Impossible de vous l'indiquer tout de suite, mais lorsque j'aurai découvert le refuge de Mlle Marguerite de Guirandol, je vous révélerai ce que je désire de votre bonté. En attendant, il vous est loisible de gagner votre hôtel de Toulouse, où votre absence prolongée serait funeste à nos recherches. Je me retire, seigneur. Je vais rentrer à mon logis où le sommeil m'appelle. Avant de nous séparer, toutefois, il est bon de nous entendre. Donnez-moi votre parole de gentilhomme que

des voyageurs blâme le gouvernement pour ne pas s'être rendu compte, dès le début, de la gravité de l'épidémie.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

Le *Journal du Lot* ne paraîtra pas le Mardi-Gras.

**ELECTIONS LÉGISLATIVES**

DU 28 FÉVRIER

**CANDIDATS**

MM. Costes, maire de Cahors.  
Munin-Bourdin, avocat.

**Réunion publique**

Une réunion publique aura lieu ce soir, au Théâtre de Cahors, sous la présidence d'honneur des sénateurs du Lot.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote M. Bonnet, commis des postes et télégraphes à Poitiers, vient d'être élevé, sur place, commis principal.

**Manufactures de l'Etat**

M. Pouyte, contrôleur principal de la culture des tabacs à Cahors, est élevé, sur place, à la 1<sup>re</sup> classe de son emploi (nouvelle organisation).

Nous lisons dans la *Revue religieuse* :

**MONUMENT A LA MÉMOIRE DE MONSIEUR GRIMARDIAS**

**SUBSCRIPTION**

(Suite)

Total des deux premières listes...	3.864
M. le curé et la fabrique de Crayssac (Catus).....	12
M. Dubousquet, à Vayrac.....	40
M. Latapie, curé de Soulomès.....	5
La paroisse de Douelle.....	60
M. Maury, curé de Carennac.....	5
Les Filles de Jésus de Vaylats.....	50
M. Castanié, curé de Bégoux.....	5
M. Delbos, curé de Linac.....	5
Anonyme.....	6
M. Coldéfy, curé de Thémimettes... ..	5
M. Labrunhie, vicaire régent à Thémimettes.....	5
M. Fabien de Flaujac, à Cahors....	30
M. Jules de Flaujac, id.....	20
M. Teytard, curé d'Aubièze, p. Clermont-Ferrand.....	30
M. Amadiou, curé d'Issendolus... ..	5
M. Amadiou, curé de Thémimettes... ..	5
M. du Mouceau, proc. de la Répub. à Beaune.....	30
M. Sudrie, curé de Ste-Colombe... ..	20
M. Cavaroc, curé de Vayrac.....	12
Petit-Séminaire de Montfaucon... ..	84
M. Charles de la Pannonie.....	25
M. Lagane, curé de la Pannonie... ..	5
M. Malbec, curé de Thézels.....	5

vous acceptez la proposition que je formule ainsi : « Je ne veux pas d'argent, je demande autre chose que je ne puis définir tout à l'heure, mais que j'affirme n'être ni malhonorable, ni contraire à l'honneur. Il dépend de vous de me l'accorder. Y consentez-vous ?

— Faudrait-il cependant savoir au préalable à quoi je m'engage. Mets-moi sur la voie, je t'en prie.

— Vos exigences dépassent les limites qui me sont imposées.

— Un gentilhomme ne doit promettre que ce qu'il peut tenir. Mais puisque ce que tu désires de moi n'est, ainsi que tu l'affirmes, contraire ni à la probité ni à l'honneur, qu'hésites-tu à me le faire connaître ? Ta franchise n'a rien, sois-en certaine, à redouter de malloyauté.

— Je ne puis, seigneur.

— Dans ce cas, je refuse à mon tour.

— Soit, adieu, seigneur !

Sur ces mots, la *Badernotte* s'enfuit courrant.

Mais le baron lui cria : Arrête ! écoute !

Elle revint à lui lentement, et M. de Guirandol crut qu'elle essayait les yeux. Bientôt elle sanglota.

C'étaient bien de vraies larmes qui mouillaient son visage. Le baron en fut tout ému.

— Me promets-tu de ne pas abuser de ma confiance si je souscris aux conditions que tu me poses ?

(A suivre)

Fausse monnaie

Il y a quelques jours, nous signalions à l'attention de nos lecteurs. L'émission de fausses pièces de 20 fr., effigie Napoléon III, millésime 1868.

On nous assure que de nouvelles pièces reparaissent.

Nous croyons devoir en prévenir le public.

Ainsi que nous l'avons dit, elle sont très bien frappées, le poids, ainsi que le son est normal; il faut les gratter contre un corps dur, et, alors, la légère couche d'or qui les recouvre disparaît et fait apercevoir le métal blanc dont elles sont composées.

Acte de probité

Le soldat Batut, de la 5<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> régiment de ligne, ayant trouvé dans un escalier de la caserne un porte-monnaie contenant 180 fr. en or, s'est empressé de le porter au bureau du sergent major, où il a été réclamé par le soldat Soula, de la même compagnie.

Le soldat Batut a été félicité par son capitaine, et le fait a été consigné au rapport.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CAHORS

Audience du 25 février

Dans son audience de ce jour, le tribunal correctionnel de Cahors, a condamné :

1<sup>o</sup> Le sieur Faret, à 10 jours d'emprisonnement pour rébellion et outrages aux agents de la force publique, et à 5 fr. d'amende pour ivresse.

2<sup>o</sup> Le nommé Viallet, François âgé de 37 ans, racommodeur de parapluies, à 2 mois de prison pour vagabondage et outrages à la gendarmerie, et à 5 fr. d'amende pour ivresse.

3<sup>o</sup> Le sieur Burc, à 13 mois de prison et 25 francs d'amende, pour menaces de mort sous conditions, sur la personne du nommé Combes.

Gourdon

M. Lemosy, propriétaire à Cazals, avait acheté, à la foire de Souillac, une paire de bœufs qui lui avaient coûté, dit-on, 600 fr. Il les fit transporter en chemin de fer jusqu'à Gourdon, où ils furent établis à l'auberge Bézias, place Saint-Siméon.

Vers 10 heures 1/2, on remarquait chez ces animaux, une allure anormale; ils paraissaient abattus, malades, au point qu'on crut devoir faire appeler le vétérinaire. M. Gouloumès leur a donné les soins que la science pouvait indiquer, mais ces soins ont été inutiles, et à 5 heures, le lendemain matin, les deux bœufs succombaient presque en même temps.

On croit qu'ils étaient atteints du charbon symptomatique.

Il paraît que M. Lemozy aurait négligé de s'informer du nom du propriétaire à qui il les avait achetés: de sorte qu'il lui serait difficile aujourd'hui d'exercer une action en responsabilité pour vice rédhibitoire.

Malgré les leçons de l'expérience, cette

négligence est assez commune dans la contrée.

Souillac

Nous apprenons que dans la nuit du 21 au 22 février, une tentative de vol avec effraction a été commise, mais sans succès, dans les magasins d'un horloger et d'un boulanger de Souillac.

Les auteurs sont inconnus.

Lentillac

Une épizootie intense du rouget ou mal rouge sévit depuis quelque temps sur l'espèce porcine de notre commune.

Un certain nombre d'éleveurs ont déjà subi des pertes très sérieuses. En présence de la persistance de la maladie, l'administration supérieure a ordonné une enquête à la suite de laquelle toutes les mesures sanitaires seront prises.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquises et les autres conserves de la Maison

Arsène Saupiquet de Nantes

se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 27 février 1897

Naissances

Faurie, Ernest, Quai Champollion, 6.

Noyer, Emile, à Cabessut.

Mariages

Sébal, Guillaume, boulanger, et Bouzou, Louise.

Calmels, Michel, et Crudy, Marie.

Décès

Cammas, Anne, V<sup>e</sup> Lescure, 89 ans. revendeuse, rue des Soubirous, 7.

Rignac, Albert, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, 23 ans, célibataire à l'hospice.

Jouffreau, Anne, V<sup>e</sup> Tranié, 69 ans, rue du Château.

Laucou, Jules, 4 mois, rue Mascoutou, 16.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 25 et 26 Février 1897

De 3 à 4 heures

Le Soldat de Floréal (Allegro) Lecoq.  
La Dame de Pique (Ouvr.) Suppé.  
Toujours ou Jamais (Valse) Waldteufel.  
Le Bal Masqué (Fantaisie) Verdi.  
La Czarine (Mazurka) Ganne.

Vélocipédie

Cyclistes, les yeux fermés, vous pouvez prendre la machine n<sup>o</sup> 1 Clément, à 350 fr. C'est la vraie machine du touriste avec laquelle vous n'aurez aucun ennui.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1897

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les Billets d'Aller et Retour à prix réduits, prévus par le Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 2, qui

ler l'enfant.

Elle raconta ce qui suit :

« Le jour précédent, le voyageur, sorti seul dans l'après-midi, était revenu en voiture, un peu avant dîner chercher l'enfant pour lui faire faire une promenade... Il était alors accompagné de plusieurs amis. »

La fille de chambre n'en savait pas davantage; elle ajouta seulement que le voyageur lui avait semblé dans un état d'ébriété très prononcé, et qu'elle aurait hésité certainement à lui confier l'enfant sans la présence des amis qui l'accompagnaient.

Tom Ridway cessa d'interroger et se rendit au quai où était amarré le bateau en partance. Un espoir lui restait: celui d'y trouver Budaille au moment du départ. Ce dernier espoir fut déçu.

— C'est un quel apens, pensa Tom Ridway; mais il ne sera pas dit que je n'aurai pas le dernier mot de l'aventure.

Et, sans perdre une minute, il commença sa tournée dans tous les postes de police de la cité américaine. Après trois ou quatre visites infructueuses, il arriva dans le bureau d'un quartier excentrique où, dans le courant de la nuit précédente, les agents en tournée avaient ramassé dans une rue déserte le corps d'un malheureux assassiné à la suite d'une rixe probablement.

— Si vous le voulez voir, dit le policeman, nous l'avons fait porter ici en attendant l'arrivée des voitures du poste central.

Tom Ridway accepta. Dans l'homme assassiné il reconnut Budaille.

— Eh bien! est-ce là votre homme? demanda le chef du poste...

— Mais pas du tout... celui que je cherche est petit

seront délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (27 et 28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars), seront valable pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (3 mars).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 3 mars.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion les cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 7 au 17 Avril 1897, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour de départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 o/o du prix des billets à plein tarif.

Causerie de M. Barbier

La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.

Pilules Suisses.

Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons.



**ASPERGES ARGENTUEIL**  
Echantillon: 25 cent.  
Envoi gratuit de la Méthode de culture à tout Lecteur du Journal du Lot  
qui enverra la coupure de cette annonce à M. C. LANSON, Argentueil (S.-et-O.), 100 Brillès, franco en gare. 6/60

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la paire

Breveté S. G. D. G.



Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

et tout jeune, répliqua, sans sourcilier, Tom Ridway qui jugeait inutile d'avoir plus tard des explications gênantes avec la police.

Lorsqu'il se retrouva dans la rue il se répandit en malédictions de toutes sortes contre l'employé de sir Barnett, dont l'intempérance avait causé la perte en même temps qu'elle lui enlevait à lui la part qu'il avait encore à recevoir dans l'opération désormais manquée.

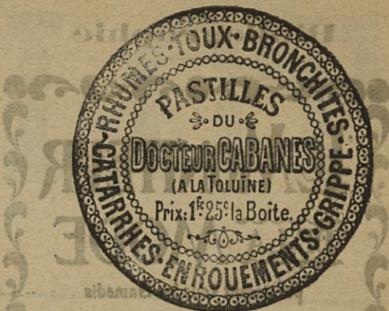
— Une seule chose demeure inexplicable pour moi, murmura Tom Ridway. Il est évident que c'est l'or de cet ivrogne qui aura tenté ses excellents amis de taverne. Mais qu'avaient-ils besoin de s'embarrasser de l'enfant?

La suite va nous donner la réponse à la question de Tom Ridway.

Par une belle soirée d'été, plusieurs années après les événements que nous venons de relater, un homme d'une tenue parfaite dans des vêtements de couleur sombre, suivait, mélancolique, la principale avenue d'Hyde-Park, à Londres. Quoique jeune encore, ses traits altérés par le chagrin donnaient à l'ensemble de la physiologie un aspect pénible; le front était sillonné de rides précoces, et les yeux semblaient noyés dans une éternelle rêverie.

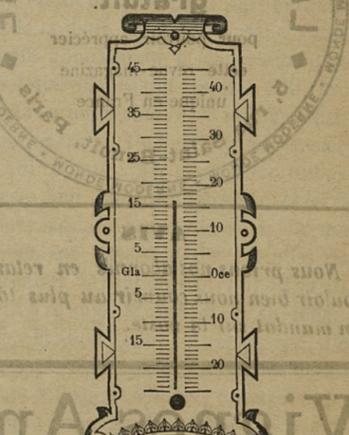
Il continuait sa route, la tête penchée vers la terre, sans prêter aucune attention au va-et-vient des brillants équipages encombrant la chaussée.

Cependant tout à coup il s'arrêta net et porta vivement la main à la poche de sa redingote. Il venait de sentir qu'on essayait de le voler. D'un mouvement rapide ses doigts s'incrustèrent sur un poignet frêle et chétif que le coupable n'avait pas eu le temps de retirer. L'homme alors détourna la tête et se sentit envahir par une im-



**PASTILLES DOCTEUR CABANES**  
(A LA TOLUËNE)  
Prix: 1<sup>re</sup> 25<sup>cs</sup> la Boîte.  
Dépôt Ph<sup>o</sup> DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris  
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Out, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour: 0,5  
Id. maxima de la veille: 19,5  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

mense pitié, en apercevant un pauvre enfant de sept à huit ans à peine, qui levait sur lui des yeux tous remplis de larmes.

Reprimant toute exclamation de surprise, évitant le moindre geste qui put attirer l'attention des autres promeneurs, l'homme entraîna à l'écart l'enfant dont il n'avait pas lâché le poignet.

Lorsqu'ils furent assez loin pour ne plus craindre les attroupements des curieux, il s'arrêta et interrogea le petit voleur qui, fondant en larmes, avoua qu'on le forçait à voler et qu'il était battu lorsqu'il rentrait sans rapporter quelque argent.

— Quel âge as-tu? demanda l'homme que cet aveu ému.

— Huit ans bientôt! répondit l'enfant.

— Et ce sont tes parents qui t'envoient ainsi voler dans les rues?

— Oh! non; j'ai pas de papa, ni de maman...

— Ton père et ta mère sont morts?

— Je ne sais pas...

— Et chez qui demeurés-tu?

— Chez M. Twist...

— Et qu'est-ce que M. Twist?

— C'est m'sieur Twist... répondit l'enfant.

L'homme demeura pensif.

— Orphelin... murmura-t-il... pauvre petit. Huit ans, l'âge qu'aurait aujourd'hui mon malheureux enfant!

Et de grosses larmes perlèrent dans ses yeux, tandis qu'une idée subite germait dans sa tête.

Celui que la Providence venait de mettre sur la route de l'enfant se nommait M. Bertin.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 43

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

SECONDE PARTIE

II

L'abandonné.

Celui-ci prit la lettre de Salomon qui contenait les instructions de sir Barnett et un chèque sur une maison de banque de New-York, dont il devait faire deux parts: une pour lui, l'autre pour le porteur. En employé zélé, Tom Ridway s'empressa d'exécuter les ordres qui lui étaient envoyés, et installa Budaille et l'enfant dans un confortable hôtel de New-York pour y attendre le départ du paquebot. La veille de ce départ, il remit au voyageur une somme sur laquelle celui-ci devait prélever le prix de son passage et de celui de l'enfant, et lui annonça qu'il viendrait le lendemain pour le conduire au bateau.

Le lendemain, en effet, Tom Ridway se présenta de bonne heure à l'hôtel pour voir Budaille. On lui répondit que celui-ci n'était pas rentré depuis la veille.

— Mais l'enfant est là du moins? fit-il, pris d'un pressentiment.

On n'avait pas revu l'enfant non plus depuis la veille.

Tom Ridway demanda des explications. On fit venir, pour les lui fournir, la fille de chambre chargée de veil-

Bibliographie

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les **Samedis**  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX A LAIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

LE MONDE MODERNE  
demandez un spécimen complet **gratuit** pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France  
5, rue Saint-Benoît, Paris

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> Itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.**  
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'ef-

fectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.**  
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi

gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris, (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

SOYONS HOMMES !

Prostration nerveuse provenant des erreurs de jeunesse et excès. Guérison rapide et permanente par le nouveau traitement américain. Demander circulaire explicative à la St-Louis Médecine Company, 90, Great Russel St. W. C. LONDRES.

On demande

des Agents Généraux et Cantonaux pour tenir portefeuille de production (genre assurance). Appointments et remises. S'adresser, avec références, à la Société d'Epargne des Retraites, 16, place Vendôme, Paris.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

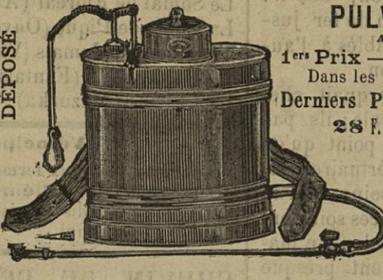
VINS D'ALGÉRIE

Propriétaire demande courtiers sérieux pour la vente. Ecrire au représentant, **H. BLANC**, rue République, 60, à Marseille, (Bouches-du-Rhône).

RHUM MARTINIQUE Grand arôme

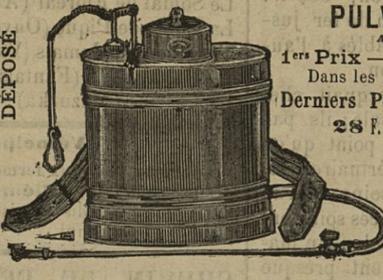
depuis 50 fr. l'hect., logé franco port. Pour conditions et échantillons, écrire à l'Union Martiniquaise à Bordeaux. Agents demandés.

DEPOSÉ



Pour le prix de Fr. 7 25 contre remboursement, vous recevez un superbe Accordéon à Concert avec mes nouveaux claviers avec pitons de spirales, qui ont été brevetés en tous les pays. Je garantis, qu'ils ne seront jamais percés ou rompus, et chaque acheteur n'a jamais de chagrin ou de frais de réparation. Cet instrument à 10 touches, 40 voix larges, 2 basses, 2 registres, clavier découvert en nickel, bordé baguette en même métal, une fine garniture complète, 2 soufflets doubles et très-forts, 2 fermoirs, eclisses du soufflet assortis et avec coins nickel, 95 cm. grand. Méthode pour apprendre jouer par soi-même et emballage gratis. Port: Fr. 1.25, Henri Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

Le propriétaire-gérant : LAYTON



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues  
SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS  
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez **M. VIGOUROUX**, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNUAIRE

OFFICIEL

DÉPARTEMENT DU LOT

1897



SE TROUVE : CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTON, 34, RUE DU LYCÉE

1897